

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Urbanisme et Grands Projets  
0413312276

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017  
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : BP 2018 : Délégation Aménagement du territoire Marseille**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'aménagement du territoire - Marseille - et à la vie associative, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Les principales orientations pour l'année 2018 :

L'enjeu est de conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire en soutenant le développement des équipements structurants tels que le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) et de grandes opérations d'aménagement comme Euroméditerranée.

La réforme portuaire étant achevée, le premier port de France a pour ambition de combler son retard par rapport aux ports européens pour confirmer son rôle dans l'économie nationale et régionale et affirmer sa vocation de grand carrefour d'échanges du sud de l'Europe.

Le Département finance, au travers du CPER et notamment de la Convention Départementale d'Application, des opérations d'investissement, qui relèvent de l'activité de transport par conteneurs, du développement des terminaux du GPMM (bassins Ouest et Est dont Mourepiane), du développement multimodal et logistique, ainsi que de l'innovation (plateforme PICTO).

L'objectif est aussi d'accroître les capacités routières et ferroviaires de dessertes qui devront être adaptées aux besoins et aux objectifs de développement portuaire.

Le soutien financier du Département à l'opération Euroméditerranée concerne les projets initiés au titre des protocoles précédents formalisant l'engagement des partenaires sur cette opération : achèvement des aménagements des ZAC Saint-Charles et CIMED, opérations de rénovation urbaine, extension d'Euroméditerranée sur la ZAC Littoral.

L'établissement public s'oriente aujourd'hui sur la phase 2 de l'opération, programme le démarrage de plusieurs opérations au Nord dont l'implantation de grands équipements structurants (réalisation de la ZAC Nord, pôle multimodal Capitaine Gèze, parc des Aygalades, Cité scolaire internationale, etc....), projets autour desquels l'ensemble des partenaires de l'opération sera mobilisé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Départemental de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL